

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an deux mille quinze le 25 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUASNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DAUGAN Michel, Maire.

En exercice : 18 Présents : Mr DAUGAN. Mmes RAMARD. BOUCHET. BAUER ALIX. GESFEROIS. DAUGAN. MOMEUX. PEIGNE. ROBERT. Ms LEMARCHAND. GALLEE. COLLET. BAZY. CRETZAZ. BOUSSES. GALLAIS. LUCAS.

Présents : 17 Absente excusée : Mme BARDOT donne pouvoir à Mme BOUCHET.  
Votants : 18

Date de la convocation :  
Le 20.11.2015 Monsieur Laurent BOUSSES a été élu secrétaire.

### Délibération n° 08-11-2015 : Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Préfet a présenté le 13 octobre 2015 le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Après échanges, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET UN AVIS DEFAVORABLE** au schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet,
- **EST FAVORABLE** à un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale **agrandi autour du bassin de vie de Dinan Communauté.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire  
Reçu en Sous - Préfecture  
Le :  
Publié ou notifié le : 26 novembre 2015

Le Maire,



